



Portes ouvertes des ateliers du 6^e

Les 1^{er}, 2 et 3 avril 2016 de 14h à 20h

www.leixaa.org



ACTUALITÉS



LE JEUDI DES BEAUX-ARTS

Pour animer la vie du quartier et permettre aux collectionneurs et amateurs de visiter les galeries en soirée, les marchands et galeries de la rue des Beaux-Arts ont décidé d'organiser un événement commun le 1^{er} jeudi de chaque mois de 18h à 21h. Jean-Pierre Lecoq et Olivier Passafiumi ont inauguré le 4 février cette manifestation désormais mensuelle.

L'organisation de l'événement est gérée directement par les galeries Claude Bernard, Berthet-Aitroux, Flak, Marie-Hélène de La Forest Divonne et Meyer.

L'Hôtel propose dans ce cadre un concert de jazz chaque 1^{er} jeudi également.

Contact : lejeudidesbeauxarts@gmail.com

[@lejeudiArts](https://twitter.com/lejeudiArts) [LejeudidesBeauxArts](https://www.facebook.com/LejeudidesBeauxArts)

LE 6^e. ATELIERS D'ARTISTES, ed. 2016

La 23^e édition des prochaines Portes Ouvertes des Ateliers d'Artistes aura lieu le vendredi 1^{er}, samedi 2 et dimanche 3 avril 2016 de 14h à 20h. Peintures, sculptures, photographes, gravures, lithographies, illustrations, céramiques...

À chacun son itinéraire, son parcours, ses découvertes. De riches moments d'échanges en perspective.

Renseignements sur www.leixaa.org

LE PRIX DES 2 MAGOTS 2016

Le 3^e prix littéraire des Deux Magots a été remis à Pierre-Adrien pour son premier livre *La Piste Pasolini* aux éditions Équateurs en présence de Catherine Mathivat et Jean-Paul Caracalla.



CONSEIL RÉGIONAL

JEAN-PIERRE LECOQ, NOUVELLEMENT ÉLU AU CONSEIL RÉGIONAL, EST INTERVENU SUR LE THÈME DE L'ÉTHIQUE.

Depuis plusieurs années, la classe politique dans son ensemble est la victime d'une campagne de dénigrement véhiculée par

certaines, qui lui reprochent collectivement un petit nombre de dérives individuelles.

Ne pas sous-estimer toutefois les conséquences des actes de quelques élus qui sont à l'origine de scandales ou d'affaires alimentant régulièrement la rhétorique judiciaire des médias. Ces pratiques d'un autre âge, finiront par consumer le peu de crédit qu'il nous reste si de nouvelles règles ne sont pas rapidement mises en œuvre à tous les niveaux des collectivités mais également de l'État.

Le scandale qui a ébranlé la précédente majorité régionale avec le logement social occupé par Madame SABBAN, ex-vice-présidente socialiste de cette région, reste présent dans tous nos esprits et constitue le parfait exemple de pratiques d'un autre âge auxquelles nous devons mettre un terme.

Aussi pour en finir avec de telles dérives et donner aux élus de notre Assemblée la faculté d'illustrer leurs engagements, vous proposez Madame la Présidente à chacun d'entre nous de signer une charte pour une nouvelle politique en Île-de-France, charte qui reprend les recommandations de l'association ANTI-CIN ET à travers laquelle chaque membre de notre Assemblée va prendre un certain nombre d'engagements.

Mais comme ces engagements pourraient être interprétés comme de belles paroles sans suites d'effet par certains de nos concitoyens, la commission éthique indépendante qui sera présidée par un déontologue que la charte institue avec toute latitude pour contrôler le respect effectif de ces engagements.

Le groupe Les Républicains dont les membres ont d'ores et déjà signé cette charte, votera évidemment en faveur de cette délibération et se félicite de cette nouvelle manière de faire de la politique, prônée et mise en œuvre par notre Présidente.

Parmi les engagements pour une nouvelle éthique politique figurent la création d'une commission de déontologie indépendante, une déclaration de patrimoine et d'intérêt des élus, un engagement de ne pas occuper un logement social, la prévention des conflits d'intérêts, la lutte contre l'absentéisme et la diminution du nombre de voitures de fonction des élus.